

Saisie attribution suite à jugement tribunal de proximité

Par forumpseudo, le 06/04/2016 à 17:40

Bonjour Mesdames et Messieurs.

Ma question porte sur une décision de justice à l'encontre de la société X auprès du tribunal de proximité.

La société X a changé de dénomination sociale et s'appelle Y (changement effectué avant la fin de la procédure)

Donc comme indiqué sur le jugement, c'est la société X qui est condamné.

L'huissier a tout de même effectué la saisie attribution sur le compte bancaire de la société dénommé Y à présent.

A t-il le droit ? le jugement est t-il toujours valable ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Cordialement